Lettre mensuelle
aux membres et sympathisants de la
Confrérie Royale
pour le 25 mai anno Domini 2017

Le 25 mai 2017,
en l'Ascension du Seigneur.

En ce jour de l'Ascension du Seigneur, rappelons-nous cette autre Ascension de l'an de grâce 1643, 14 mai cette année-là, où s'endormit dans la paix du Seigneur son serviteur le Roi Très-Chrétien Louis, XIIIème du nom, par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre.

Saint Vincent de Paul assistant Louis XIII dans sa dernière agonie
(vitrail de l'église Saint-Séverin, à Paris - détail)

1. **Le serviteur de Dieu Louis XIII le Juste.**

Celui-ci eut un règne difficile, mais glorieux, où il montra les qualités d'un Roi Très-Chrétien.

Foi. Louis le Juste eut une foi sans faille, conscient des devoirs tenus de son sacre et de la nécessité de se sanctifier pour le salut de ses peuples, et refusant que les moines d'Argenteuil exposassent la Sainte Tunique exprès pour lui, disant : *« La foi me suffit. »*

Espérance. Il eut une espérance vraiment surnaturelle, vivant sans cesse avec l'idée qu'il rendrait compte à Dieu de son gouvernement, disant : *« Dieu ne m'a fait Roi que pour lui obéir et donner l'exemple »* ; et disant en mourant : *« Je suis ravi d'aller à Dieu. »*

Charité. Il eut une charité profonde, cherchant le bien naturel et surnaturel de ses sujets, étant pacifique par sa longue patience envers les huguenots et les

grands malgré leurs insoumissions et envers les ennemis extérieurs malgré leurs provocations, pardonnant miséricordieusement à ses sujets rebelles repentants, ne sévissant qu'envers les plus coupables, et ne voulant obtenir la conversion des huguenots que de la persuasion, sans faiblesse ni contrainte.

Prudence. Il agit toujours avec une grande prudence, vertu du chef, n'entrant en guerre que contraint par les rébellions des huguenots et des grands, ou par l'attaque de ses alliés par les ennemis extérieurs (n'entrant dans la guerre de Trente Ans que pour défendre l'archevêque et prince-électeur de Trèves, fait prisonnier par l'Infante gouvernante des Pays-Bas), et, malgré l'exemple de ses ennemis catholiques qui s'alliaient aux protestants anglais, allemands ou français contre lui, n'acceptant des protestants parmi ses alliés qu'après les assurances des théologiens et en imposant des conditions en faveur de la Religion catholique.

Justice. Il agit toujours avec une vraie justice, vertu royale, rendant la justice à ses sujets, rendant la paix à son Royaume, s'attachant à n'entrer en guerre que pour des causes justes (la défense du Royaume, de ses alliés et de la Religion), et disant : *« On m'enlèvera plutôt mon sceptre et ma couronne que le titre de Juste qui m'est plus cher que tout. »*

Religion. Il agit avec une sincère religion, tenant à faire respecter les droits de Dieu (qu'il rétablit en Béarn et à La Rochelle, entrant dans la ville précédé du Saint-Sacrement et accompagné de pains), protégeant l'Eglise et favorisant les réformes voulues par le concile de Trente, favorisant les missions extérieures et les missions de conversion des protestants, commençant la lutte contre le jansénisme, composant de la musique religieuse, rendant de larges grâces à Dieu pour sa protection et ses victoires, consacrant solennellement son Royaume à la Vierge de l'Assomption, revêtu du saint Scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel, consacré lui-même à Notre-Dame du Puy qui lui avait donné *« de grandes grâces »*.

Force. Il agit toujours avec une constante force, renversant à quinze ans un ministre ambitieux qui le tenait en tutelle et en mépris, accomplissant tous ses devoirs publics malgré une très mauvaise santé continuelle, maintenant un grand ministre utile à l'Eglise et au Royaume malgré les ennemis de celui-ci, gouvernant personnellement sans se laisser imposer par la forte personnalité de son ministre, étant à la tête de ses armées à la guerre, maintenant l'édit sur les duels malgré toutes les pressions mais pour protéger sa noblesse contre cette mauvaise habitude.

Tempérance. Il agit toujours avec une tempérance assumée, résistant à toutes les tentations qu'une cour propose trop souvent, vivant une vie austère dont le seul plaisir était la chasse, se sacrifiant pour le bien de ses sujets.

Ecrits. Ses lettres, édits et ordonnances protégèrent l'Eglise, la famille, les mœurs, disant : « Les bonnes familles sont la condition nécessaire et suffisante d'un bon Royaume. » Et sa déclaration de consécration de la France à Notre-Dame est un véritable petit traité de la Médiation universelle de Marie.

Miracles. Sans parler des guérisons des écrouelles (même d'Espagnols venus en France à l'occasion de son mariage à l'occasion de son mariage avec l'Infante Anne), miracles dus non à sa sainteté personnelle, mais à son sacre de Roi de France, il guérit miraculeusement une jeune fille muette en lui imposant les mains pendant le siège de La Rochelle, ce qui provoqua la conversion du duc de la Trémoille, jusque-là calviniste. Et sur son lit de mort il prophétisa au Prince de Condé la victoire de Rocroy, qui sera gagnée par le fils de celui-ci le Duc d'Enghien quelques jours après sa mort.

Réputation de sainteté. Saint Vincent de Paul, qui l'assista sur sa demande à sa mort, écrivit ensuite : « Depuis que je suis sur la terre, je n'ai vu mourir personne plus chrétiennement. » Sa réputation de sainteté était telle que Monseigneur Harscouët, évêque de Chartres au XXème siècle, fit les démarches introductives d'un procès en béatification. L'on a parlé d'un second saint Louis.

(vitrail de l'église de Rocheservières, en Vendée)

2. **Appel à la sainteté.**

Ce qui précède est l'esquisse de tous les dossiers de ce qui pourrait être un procès en canonisation du Roi Louis XIII.

Assurément la fidélité à un supérieur, en particulier à un Roi, ne se fonde pas sur ses qualités ni sur sa sainteté. La fidélité royale repose sur la légitimité divine et humaine de la Royauté française et sur les vertus naturelles et surnaturelles de ses institutions. On n'obéit pas un supérieur parce qu'il est saint, mais parce qu'il nous a été donné par Dieu. Les Rois sont des hommes, avec leurs qualités et leurs défauts, et nous ne devons pas passer notre temps à voir la paille de leur œil en oubliant la poutre du nôtre.
Mais la Royauté française, par ses vertus intrinsèques et par les grâces de prédilection divine, porte à la sainteté ses titulaires et par eux ses peuples. La Chrétienté autrefois était admirative des qualités de la lignée royale française (supérieures et plus constantes que dans beaucoup de royaumes).

Depuis Clovis, si l'on compte les Rois qui ont reçu la canonisation, la mise au martyrologe romain, un culte local liturgique ou non liturgique, un début de procès de canonisation, la mort en bas âge après le baptême, ou tout simplement la mort en odeur de sainteté ou de grandes vertus chrétiennes, l'on arrive aux deux tiers environ des Rois de France ; tous les autres ont été des chrétiens plus ou moins pécheurs, mais tous de bons chrétiens, protégeant la Religion, veillant au bien commun, et rendant la justice à leurs peuples, vertu dont l'absence aux dires de Louis XV, pouvait damner un Roi ; et certains ont accompli leur rôle jusqu'au sacrifice suprême.
Comme le disait un prédicateur en 1795 à la mort de Louis XVII, « ô vous tous amis du sceptre et du catholicisme, faites en sorte de ne pas ramper dans la fange, lorsque vous le voyez élevé à une si haute sublimité ». C'est un appel à notre sainteté et pour cela à notre sanctification pour Dieu, pour nous, et pour obtenir des grâces pour le Roi, la Famille Royale et le Royaume.

Depuis 1789 et 1830, nos Princes remplissent leurs devoirs avec plus ou moins de bonheur, mais toujours avec fidélité (ce qui n'est pas toujours le cas de toutes les monarchies subsistantes ou renversées). Sommes-nous, quant à nous, fidèles à nos devoirs envers eux ? Nous efforçons-nous, à la suite du serviteur de Dieu le Roi Louis XIII le Juste et de nos Rois, de croître dans la sainteté par la vie de prière, par le bon accomplissement de notre devoir d'état là où Dieu nous a placés dans la société, et en répandant avec zèle et discernement la fidélité au Roi légitime ? Pensons à prier pour le Roi de France (il y a diverses indulgences accordées par les Papes pour cela) ? La Confrérie Royale en est un moyen providentiel.

Le jeune Louis XIV voyait dans la Royauté les délices de pouvoir répandre le bien sur ses sujets, Louis XVI à la veille de mourir voyait le poids redoutable de la Royauté. Les deux sont vrais. Mais si être Roi gouvernant le Royaume comporte beaucoup de devoirs, accompagnés de nombreux pouvoirs pour ce faire, en revanche être Roi de droit comporte presque autant de devoirs au moins moraux, sans presque aucun pouvoir : c'est un « métier » des plus ingrats et des plus difficiles.
Autrefois le Roi pouvait récompenser ses sujets méritants ; maintenant qu'il est sans pouvoir, servons-le par fidélité : si le Roi ne peut nous en récompenser, Dieu le fera à notre mort dans le ciel.

Louis XX est fidèle à ses devoirs, sur les traces de ses prédécesseurs et de son vénéré Père Alphonse II, qui s'est manifestement sanctifié par son devoir d'état royal accompli jusqu'à l'héroïsme. C'est une lourde tâche, qui a besoin de nos prières pour l'aider. Peut-il compter sur elles ?

Autrefois tous les couvents, toutes les paroisses, tous les sujets priaient pour le Roi ; maintenant que nous sommes moins nombreux à le faire, prions pour lui davantage (la prière n'empêche pas l'action mais la fonde).
La conversion des Français, notre conversion, est la condition nécessaire d'une Restauration stable. Henri V disait : *« Il faut, pour que la France soit sauvée, que Dieu y rentre en Maître pour que j'y puisse régner en Roi. »* Dieu est-il le Maître en notre âme ? Et sommes-nous prêts à vraiment servir le Roi ? Commençons donc par notre conversion, et prions pour le Roi, la Reine, le Dauphin, la Famille Royale et le Royaume. Alors notre action pourra être efficace ici-bas, et notre salut assuré au ciel.

« Seigneur, sauvez le Roi. Et exaucez-nous au jour où nous vous invoquerons » (prière pour le Roi tirée du Psaume XIX, 10).

Abbé Gabriel Equin +

Philippe de Champaigne : Louis XIII couronné par la Victoire